

LES LACS D'OSSELLE, LA BASE NATURE DU GRAND BESANÇON POUR S'AMUSER, DÉCOUVRIR ET SE RESSOURCER

Depuis le 15 avril 2017, la base de loisirs d'Osselle-Routelle relève des compétences de l'agglomération du Grand Besançon.

En 2016, le Grand Besançon a lancé une étude de faisabilité qui a permis d'identifier le site d'Osselle comme la future base de loisirs multi-activités du Grand Besançon. La richesse du patrimoine naturel et la diversité des activités potentielles en fait un site au plus proche de la nature, aussi bien à destination des résidents locaux que des touristes et excursionnistes.

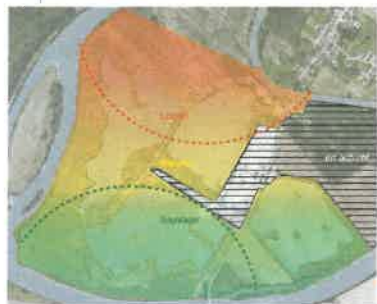
En 2017, une démarche de concertation participative auprès des habitants d'Osselle-Routelle et des usagers de la base de loisirs est menée par les élus d'Osselle-Routelle avec l'appui des services de la CAGB.

- Réunion publique d'informations du projet
- Préparation de la démarche avec les élus du Conseil Municipal
- Ateliers participatifs
- Cahier d'acteurs

Parallèlement, deux bureaux d'études sont chargés des études de programmation et environnementale pour répondre aux enjeux de cet espace naturel situé en zone inondable.

Le positionnement "Nature" du site d'Osselle retenu par les élus :

LES LACS D'OSSELLE, LA BASE NATURE DU GRAND BESANÇON POUR S'AMUSER, DÉCOUVRIR ET SE RESSOURCER



LES GRANDS PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DU SITE

- **"Loisirs"** : Loisirs de plein air intégrés
- **"Naturel"** : Découvertes et apprentissage
- **"Sauvage"** : Ressourcement et détente

Un projet en deux temps : Les contraintes et procédures obligatoires à conduire impliquent de penser l'aménagement et le développement en plusieurs temps dans une logique de montée en puissance. Cette démarche qui a pris en compte les contributions des habitants et des élus d'Osselle-Routelle doit permettre de constituer un projet d'ensemble qui soit cohérent, durable et raisonné.